

Grand débat

Lutte contre l'illectronisme : à qui va s'adresser le chèque pour se former au numérique en Creuse ?

Publié le 28/02/2019 à 07h01



Inclusion numérique au tiers-lieu de Dun-le-Palestel, La Palette. © Floris Bressy

Les chèques APTIC, dont le principe est similaire à celui des tickets restaurants, permettront de payer des formations au numérique. Ils devraient bientôt arriver en Creuse.

Pourquoi faire ?

Pour simplifier, on pourrait dire que les chèques APTIC sont comparables à des tickets restaurants. Sauf qu'ils ne permettent pas de payer des repas, mais des actions de médiation numérique. En d'autres termes : se former au numérique.

Ils devraient arriver en Creuse dans le courant de l'été.

Qui pourra délivrer ces chèques ?

Pour le moment, en Creuse, il n'existe pas de commanditaire. C'est-à-dire un organisme qui serait chargé de distribuer ces chèques APTIC aux personnes de son choix.

Logiquement, il y en aura plusieurs et notamment des collectivités locales. Ce point étant encore en pourparlers au niveau du Conseil départemental, il est difficile d'en savoir plus.

De même, que la cartographie des lieux proposant une formation au numérique. On y retrouvera donc les tiers-lieux creusois, mais aussi des centres sociaux. Là encore, la liste n'est pas complètement finalisée. Puisqu'il faudra que ces établissements soient certifiés APTIC pour pouvoir encaisser ces chèques.

A lire aussi : [La Creuse expérimente de nouvelles formules de développement avec les tiers-lieux \(2018\)](#)

Quel montant ?

On ne sait pas quelle sera la part d'investissement pour ces chèques qui valent chacun dix euros. Par contre, il est déjà entériné qu'ils permettront aux tiers-lieux de profiter de recettes financières.

Une aubaine pour qu'ils essaient de sortir du sacro-saint schéma du financement par fonds publics. « On tient au fait que l'on soit estampillé public, précise Baptiste Ridoux de la Quincaillerie numérique de Guéret. Mais cela permettra de diversifier nos recettes. »

A lire aussi : [Ce qui sera vraiment nouveau dans la Nouvelle Quincaillerie, navire amiral des tiers-lieux en Creuse \(2018\)](#)

Et pour les personnes éloignées du numérique, ces chèques pourraient jouer un rôle majeur dans l'inclusion au numérique.

Romain Conversin

https://www.lamontagne.fr/gueret/economie/innovation/2019/02/28/lutte-contre-l-illectronisme-a-qui-va-s-adresser-le-cheque-pour-se-former-au-numerique-en-creuse_13506349.html